

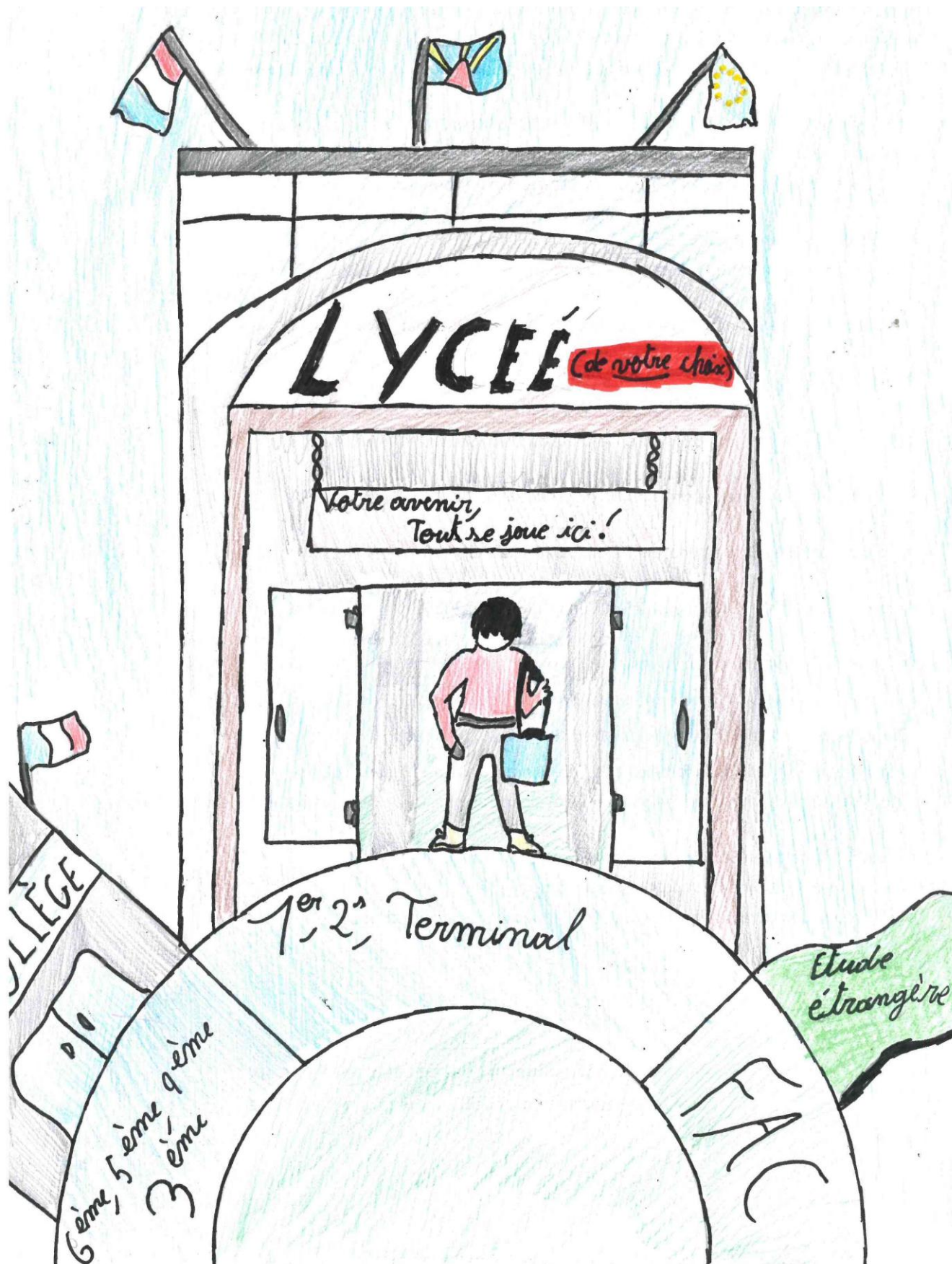


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Hubert Delisle
Saint-Benoît

Guide pour les élèves de 3^{ème} DNB série générale



DATES IMPORTANTES DE L'ANNEE (SOUS RESERVE DE MODIFICATION)

- **Premier trimestre** : du 19 août 2025 au 7 novembre 2025

- Réunion informative parents / professeurs principaux : jeudi 11 septembre 2025 (fin de journée)
- Conseil de classe du premier trimestre : entre le 17 et le 24 novembre 2025
- Rencontre parents / professeurs : samedi 29 novembre (matinée)

- **Deuxième trimestre** : du 10 novembre 2025 au 13 février 2026

- Entretiens d'orientation concertée :
 - * après-midis des mardis 9 décembre 2025 – 16 décembre 2025 – 6 janvier 2026 – 13 janvier 2026
 - * matins des jeudis 11 décembre 2025 – 8 janvier 2026 – 15 janvier 2026
- Conseil de classe du deuxième trimestre : entre le 16 mars et le 24 mars 2026
- Remise croisée des bulletins parents / professeurs : jeudi 2 avril 2026 (soirée)

- **Troisième trimestre** : du 16 février 2026 au 3 juillet 2026

- Conseil de classe du troisième trimestre : entre le 3 juin et le 9 juin 2026

- **Entraînements aux épreuves écrites du DNB (Diplôme National du Brevet) :**

- DNB Blanc n°1 : mercredi 3 et jeudi 4 décembre 2025
- DNB Blanc n°2 : mercredi 15 et jeudi 16 avril 2026

- **Entraînement à l'épreuve orale du DNB** : vendredi 24 avril 2026 (matinée)

- **Épreuve officielle de l'oral du DNB** : mercredi 27 mai 2026 (matinée)

- **Épreuves écrites officielles du DNB** : jeudi 25 et vendredi 26 juin 2026

- **Résultats du DNB** : lundi 6 juillet 2026

- **Mini-stages d'observation en entreprise :**

- Classes 303 et 304 : du lundi 26 janvier au vendredi 30 janvier 2026 (inclus)
- Classes 305 et 309 : du lundi 2 février au vendredi 6 février 2026 (inclus)
- Classe 308 : du lundi 9 février au vendredi 13 février 2026 (inclus)
- Classe 306 : du lundi 16 février au vendredi 20 février 2026 (inclus)

- **ASSR 2** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière, 2^{ème} partie)

Une épreuve d'entraînement puis l'épreuve officielle : à partir de mars 2026 et avant le 5 juin 2026

Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les élèves ayant échoué.

- **Certification PIX et Test de positionnement Ev@lang** : avant fin avril 2026

- **Cross du collège** : mercredi 8 octobre 2025

- **Forum des formations** : jeudi 27 novembre 2025 (les familles sont invitées à nous accompagner)

- **Bal des 3^{ème}** : soirée du mardi 30 juin 2026, hors temps scolaire, uniquement pour les élèves qui auront mérité leur invitation grâce à un comportement et un respect du règlement irréprochables tout au long de l'année.

Pour le DNB

**Pièce d'identité au nom de l'élève obligatoire.
Faire les démarches pour l'obtenir dès que possible.**

Pour le stage

- Démarche personnelle de la famille et de l'élève pour trouver le lieu de stage.
- Retour de la convention de stage complétée et signée au plus tard une semaine avant le début du stage.
- Retour obligatoire de la fiche d'évaluation du stage après le stage par tous les élèves.
- Retour obligatoire de la fiche « Réflexion à la suite de mon stage » par tous les élèves :
 - * *ce que j'ai découvert*
 - * *ce que j'ai aimé*
 - * *ce que j'attendais*
 - * *ce que je souhaite encore découvrir*
 - * *quelle influence sur mon projet d'orientation ?*
- Pour les élèves faisant le choix de présenter leur « Parcours Avenir » à l'oral du DNB, un rapport de stage devra obligatoirement être rédigé.

Ecole Ouverte de mai 2026

Session d'Ecole Ouverte spéciale pour les élèves de 3^{ème} (préparation DNB) durant les vacances de mai 2026.
5 jours, du lundi au vendredi. De 8h00 à 13h00.

LE DIPLOME NATIONAL DU BREVET (DNB)

« Le DNB est un diplôme français qui atteste de l'acquisition de connaissances générales au terme de la scolarité en collège. »

Nouvelles modalités pour la session 2026

Pour être reçu au DNB, un élève doit obtenir au moins 10/20 lors du calcul de moyenne finale expliqué ci-dessous.

Le contrôle continu

On calcule la moyenne de toutes les moyennes annuelles des 11 disciplines obligatoires de l'année de 3^{ème}, avec le même coefficient.

Pour les élèves ayant suivi un enseignement de complément (*Latin* ou *LCE* ou *Chant Chorale* au Collège Hubert Delisle) on ajoute les points supérieurs à 10 de la moyenne obtenue dans son enseignement de complément au total des moyennes (sous réserve que la moyenne de contrôle continu ne dépasse pas 20/20).

Le contrôle final

Cinq épreuves obligatoires réparties sur trois jours, toutes notées sur 20.

■ Une épreuve écrite de **Français** (3 heures)

> coefficient 2

■ Une épreuve écrite de **Mathématiques** (2 heures)

> coefficient 2

■ Une épreuve écrite de **Sciences** (1 heure) : 2 disciplines parmi les 3 (SVT, Physique-Chimie, Technologie)

> coefficient 2

■ Une épreuve écrite d'**HGEMC** (*Histoire / Géographie / Enseignement Moral et Civique*, 2 heures)

> coefficient 1,5 pour la partie HG ; coefficient 0,5 pour la partie EMC

■ Une épreuve orale (15 minutes)

> coefficient 1

> portant sur un des projets menés par l'élève dans le cadre des **EPI** (*Enseignements Pratiques Interdisciplinaires*) du cycle 4, du **Parcours Avenir**, du **Parcours Citoyen** ou du **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle**.

Pour cette épreuve, il est fortement conseillé au candidat d'accompagner sa présentation d'un diaporama numérique.

La moyenne finale

La moyenne du contrôle continu compte pour 40% de la moyenne finale.

La moyenne du contrôle final compte pour 60% de la moyenne finale.

Si un élève obtient une moyenne finale :

- strictement inférieure à 10/20 : il n'obtient pas le DNB
- comprise entre 10/20 et 11,99/20 : il obtient le DNB sans mention
- comprise entre 12/20 et 13,99/20 : il obtient le DNB avec mention **Assez Bien**
- comprise entre 14/20 et 15,99/20 : il obtient le DNB avec mention **Bien**
- comprise entre 16/20 et 17,99/20 : il obtient le DNB avec mention **Très Bien**
- supérieure-ou-égale à 18/20 : il obtient le DNB avec mention **Très Bien et les Félicitations du jury**

SITE WEB DU COLLEGE HUBERT DELISLE

<https://etab.ac-reunion.fr/clg-hubert-delisle/>



PADLET DU CIO DE SAINT-BENOÎT

<https://padlet.com/psyenciosstbenoit/s-orienter-apr-s-la-3-me-iolz5w62kdr95nlv>



ASSISTANCE SCOLAIRE PERSONNALISEE MAIF

<https://www.assistancescolaire.com/>



S'ENTRAINER A L'ASSR 2

<https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr/2/ASSR2>



SITE DE L'ONISEP

<https://www.onisep.fr/>



Faire pour soi et les autres, c'est apprendre ; alors soyez actifs ensemble !

ORIENTATION DES ELEVES APRES LA CLASSE DE 3EME

● Trois possibilités :

▪ Voie Générale et Technologique (Lycée Général et Technologique)

Résultats scolaires harmonieux et d'un bon niveau dans l'ensemble attendus pour pouvoir y accéder.

Lycée de secteur : Amiral Bouvet.

Possibilité d'une demande de dérogation pour un autre lycée, dans la mesure où cela répond à au moins un des critères de priorité définis par l'Académie.

▪ Voie Professionnelle (Lycée Professionnel)

Diplômes professionnels : CAP (2 ans mais avec la réforme des Lycées un, deux ou trois ans selon le profil de l'élève) ou Bac Pro (3 ans).

Jusqu'à 10 vœux possibles.

L'affectation se fait sur la base des notes de l'année de 3ème, par classement au niveau académique.

Selon les vœux, le nombre de places disponibles peut être très limité.

Bien se renseigner sur les lycées proposant les diplômes désirés.

▪ Apprentissage

Pour préparer un diplôme professionnel (sortie du statut scolaire, démarches personnelles de la famille pour trouver un professionnel ou une entreprise qui se charge de l'inscription en CFA).

● Échéances :

▪ Conseil de classe du deuxième trimestre :

Donne un avis (provisoire) sur les vœux formulés, réponse aux familles et dialogue si nécessaire.

▪ Conseil de classe du troisième trimestre :

Donne un avis (définitif, sauf contestation) sur les vœux formulés, réponse aux familles.

Saisie des vœux en ligne par les familles via le compte *EduConnect* avant les conseils de classe.

▪ Clôture définitive de la saisie informatique des vœux : début juin 2026.

▪ Résultats d'affectation : fin juin 2026.

● **Personnes ressources** (rendez-vous possibles sur demande pendant la période scolaire) :

▪ La PsyEN (Psychologue Éducation Nationale) : Mme LARAVINE

▪ Le professeur principal de la classe

▪ La CPE (Conseillère Principale d'Éducation) : Mme LEICKNIG

● **Le CIO** (Centre d'Information et d'Orientation) de Saint-Benoît (21bis rue Lucien Ducheman, 02 62 50 12 17)

8h à 16h en journée continue sauf le lundi 12h à 16h-Également ouvert pendant les vacances scolaires

● **Le site internet national d'orientation** : <http://www.onisep.fr>

Pour les informations spécifiques à La Réunion : <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/La-Reunion>

En particulier les guides « *Après la 3ème* », « *Un CAP pour un métier* » et « *Bac Pro* » au format PDF à télécharger (une version papier est remise aux élèves plus tard dans l'année).

Pour compléter le mur collaboratif du CIO de Saint-Benoît avec une sélection d'informations, régulièrement mises à jour, concernant le s choix d'orientation : <https://fr.padlet.com/psyciostbenoit/iolz5w62kdr95nlv>

PRESENTATION DE LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Entrer au **Lycée Général et Technologique** (LGT) pour préparer en trois ans un **Bac Général** ou un **Bac Technologique** qui ouvrira les portes de **l'enseignement supérieur**.

La **Seconde Générale et Technologique** est appelée **classe de détermination**.

- Préparer et préciser ses choix en vue d'une orientation en classe de **1^{ère} générale** ou **1^{ère} technologique**.
- Test numérique de positionnement en Français et en Mathématiques en début d'année.

■ Les enseignements en classe de Seconde Générale et Technologique :

- ▶ **10 enseignements communs** à tous les élèves pour :
 - Se constituer une culture générale solide
 - Confirmer ses goûts et ses aptitudes dans les différentes matières
- ▶ Un **enseignement facultatif** (de 3 heures par semaine pour ceux qui le souhaitent)
- ▶ **Accompagnement personnalisé** tout au long de l'année (*soutien, approfondissement, orientation*)

■ Les dix enseignements obligatoires communs :

- **Français** (4 heures par semaine)
- **Mathématiques** (4 heures par semaine)
- **Histoire-Géographie** (3 heures par semaine)
- **Langues Vivantes Étrangères** (5h30 par semaine)
- **Sciences Économiques et Sociales** (1h30 par semaine)
- **Physique-Chimie** (3 heures par semaine)
- **SVT : Sciences de la Vie et de la Terre** (1h30 par semaine)
- **EPS : Éducation Physique et Sportive** (2 heures par semaine)
- **Sciences Numériques et Technologie : Éducation Physique et Sportive** (1h30 par semaine)
- **EMC : Enseignement Moral et Civique** (18 heures annuelles)

■ Les enseignements obligatoires qui disparaissent par rapport au collège :

- Technologie
- Éducation Musicale
- Arts Plastiques

■ Un enseignement facultatif au choix parmi ceux proposés par le lycée :

Par exemple, au lycée Amiral Bouvet : *Latin, Cinéma-Audiovisuel, Théâtre, Management et Gestion, Sciences de l'Ingénieur, Créole.*

■ Le baccalauréat en voie Générale :

Fin des séries. Trois spécialités au choix en classe de première et deux en classe de terminale.

■ Les bacs technologiques :

- **STMG** : *Sciences et Technologies du Management et de la Gestion*
- **ST2S** : *Sciences et Technologies de la Santé et du Social*
- **STI2D** : *Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable*
- **STD2A** : *Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués*
- **STL** : *Sciences et Technologies de Laboratoire*
- **STAV** : *Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant*
- **STHR** : *Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration*
- **TMD** : *Techniques de la Musique et de la Danse*

NB : Tous ces bacs ne sont pas proposés par tous les lycées.

Par exemple, sur Saint-Benoît :

- Le lycée Amiral Bouvet propose STI2D
- Le lycée Nelson Mandela (Bras-Fusil) propose STMG
- Le lycée Marie Curie (Sainte-Anne) propose ST2S et STL

PRESENTATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

- Préparer un **diplôme professionnel** (*Bac Pro, CAP, ...*) et **apprendre un métier** en passant progressivement de l'école au monde du travail.
- Rentrée 2025, 10 champs de familles de métiers en 2^{nde} Pro, et 4 en 2^{nde} Pro Agricole, puis spécialité en 1^{ère}.
- Acquérir des connaissances et des savoir-faire dans un domaine professionnel.
- Possibilité après le diplôme professionnel de poursuivre votre formation vers un niveau supérieur.
- Les diplômes professionnels peuvent se préparer en **Lycée Professionnel** ou en **CFA** (*Centre de Formation des Apprentis*)

La voie professionnelle privilégie le travail en petits groupes et en équipe notamment en ateliers pour favoriser l'autonomie et rendre les relations avec les enseignants plus simples et plus directes.

Vous suivrez toujours des enseignements généraux, mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et plus en relation avec les métiers de l'entreprise.

Les journées de classe sont organisées différemment du collège.

Une partie de votre temps se déroulera en atelier, en laboratoire ou en salle informatique pour y apprendre les techniques et les gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques.

Une autre partie de votre temps se déroulera en entreprise pour vous confronter à des situations professionnelles en condition réelle et découvrir le fonctionnement d'une entreprise.

► *En apprentissage :*

Une formation alternée entre le CFA et l'entreprise.

Généralement le rythme est de 1 semaine en CFA et 2 semaines chez l'employeur.

L'apprentissage concerne les personnes entrant dans leur 16^e année (15 ans et un jour) qui ont terminé leur cycle du collège, 3^{ème}, (brevet obtenu ou pas). Ils trouvent eux-mêmes une entreprise pour les accueillir, puis c'est l'entreprise qui les inscrit en CFA.

Un contrat de travail rémunéré est signé.

► *A La Réunion à la rentrée 2025 étaient proposés :*

74 CAP et 71 Bac Pro différents répartis sur toute l'Ile.

Certains uniquement par apprentissage.

Certains uniquement dans quelques établissements qui peuvent être éloignés de Saint-Benoît.

► **Le Bac Professionnel (BP) ou Le Bac Professionnel Agricole (BPA)**

- Durée : trois ans.
- Qualification reconnue sur le marché de l'emploi.
- 2 modules en Terminale : "Poursuite d'études" ou "insertion professionnelle"
- Possibilité de continuer vers un BTS (*Brevet de Technicien Supérieur*) pour les meilleurs dossiers car la sélection est très importante.
- Des périodes de formation en milieu professionnel : 22 semaines réparties sur les trois années.
- Les enseignements :
 - Enseignements généraux (environ 50% de l'emploi du temps) :
 - Français / Histoire-géo / Éducation à la citoyenneté : 4h30 par semaine*
 - Mathématiques : 2h ou 4h par semaine*
 - Langue(s) Vivante(s) : 2h par semaine (ou 4h par semaine s'il y a deux LV)*
 - Arts appliqués, culture artistique : 1h par semaine*
 - EPS : 2h ou 3h par semaine*
 - Enseignements professionnels liés à la spécialité choisie : *16h30 par semaine*
 - Accompagnement personnalisé : *2h30 par semaine*

► **Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou CAP Agricole (CAPA)**

- Durée : 2 ans mais avec la réforme des Lycées un, deux ou trois ans selon le profil de l'élève.
- Acquisition de techniques précises pour apprendre un métier.
- Des périodes de formation en milieu professionnel : 12 à 16 semaines réparties sur les deux années.
- Possibilité de continuer vers une première professionnelle *sur dossier* mais il y a très peu de places dans l'académie.
- Les enseignements :
 - Enseignements généraux (environ 50% de l'emploi du temps) :
 - Français / Histoire-géo : 3h30 ou 4h par semaine*
 - Mathématiques / Sciences : 3h30 ou 4h par semaine*
 - Une Langue Vivante : 2h par semaine*
 - Arts appliqués / Culture Artistique : 2h par semaine*
 - EPS : 2h 30 par semaine*
 - ECJS : 0h30 par semaine*
 - Enseignements technologique et professionnel : *17h ou 18h par semaine*
 - Aide individualisée : *1h par semaine*

Organigramme de l'orientation après la classe de 3^{ème}

